

Le triangle pourrait devenir fatal, mais une fois encore Reine, habitée par un «feu violent», vaincra.

En remontant le fil d'une vie librement inspirée de celle de sa grand-mère qui connut aussi bien la France pilonnée par les Alliés que le Maroc suave du protectorat, c'est tout un pan oublié de l'histoire de France qu'Élise Lépine ramène à la vie, dans une prose traversée de fulgurances poétiques. Elle invente au passage un personnage inoubliable, le cœur battant de ce livre, une héroïne que l'on suivrait sans cillement jusqu'au bout du monde et qui nous éclabousse de soleil et de larmes. ●

Les Courants d'arrachement, d'Élise Lépine (Grasset, 352 p., 23 €).

Peine capitale

Constance Debré dans les couloirs de la mort américains.

PAR CLAUDE ARNAUD

Constance Debré n'a pas seulement tourné le dos à sa carrière d'avocate pénaliste pour s'orienter vers les femmes et divorcer de son mari, elle s'est aussi éloignée de l'Hexagone pour devenir *visiting professor* à l'étranger. Et c'est en partie en Amérique qu'elle mène aujourd'hui une vie nomade, partagée entre ses séminaires, les bars où elle fait ses rencontres et les piscines où elle se cuirasse. Une vie qu'on dirait californienne – les lieux sont floutés –, mais sans le surf ni le soleil, une version hivernale et gelée du *Less Than Zero* de Bret Easton Ellis. C'est que sur cette existence nouvelle plane le spectre de la mort, à quoi l'Amérique continue de condamner généreusement ses sujets – une cinquantaine d'exécutions cette année. C'est pourtant la seule dimension de la vie locale à ne donner lieu à aucune vidéo ni image – l'État les interdit – alors même qu'on trouve sur la Toile les pires horreurs en guise de mise à mort. Devinant pourquoi,

NORMANDIE/LEEXTRA VIA OPALPHOTO

Constance Debré s'est mis en tête de restituer les rituels macabres entourant ces exécutions, après des visites dans quelques prisons locales. Mais, plutôt que de rendosser sa robe noire pour mener un plaidoyer abolitionniste, elle préfère dresser un inventaire clinique des protocoles édictés par l'administration pénitentiaire états-unienne.

Que faire si le condamné tombe malade la veille de son exécution ? Quel voltage infliger à un obèse pour s'assurer d'arrêter à jamais son cœur sans prendre le risque de voir son corps cuire ? Combien de fois et durant combien de minutes lui infliger des décharges ? Deux ? Cinq ? Si la corde lui a été promise, quelle longueur et quelle épaisseur devra-t-elle avoir ? Tout dépend de son poids et de sa taille, comme de l'État où la mise à mort a lieu – il a la responsabilité et de la condamnation et du choix de l'exécution.

Mais il n'y a pas que ces protocoles maniaques. Il y a aussi les rapports d'enquêtes parlementaires sur la meilleure façon d'occire le condamné, consultables dans les bibliothèques. Par pendaison ? Ebouillantement ? Lapidation ? Empoisonnement ? Décapitation ? Noyade ? Étranglement ? Gazage ? Et en laissant quels recours à ses défenseurs ? Dilemme cornélien qui allonge d'autant ses souffrances – certains attendent trente ans avant d'y passer – mais qui font vivre aussi les sociétés fabriquant les chaises électriques et les chambres à gaz (simple ou double). Tout, en attendant, devra être fait dans les règles pour qu'aucun doute ni remords n'accompagne cette mise à la trappe. Chaque geste sera exécuté par plusieurs agents afin qu'aucun ne puisse se sentir personnellement responsable d'une mort votée au nom du peuple américain. C'est toute une armée que la peine capitale entretient dans l'ombre.

Par sa netteté clinique, cet aspect-là du livre fait penser à la *Big Electric Chair* d'Andy Warhol, cette sérigraphie qui fit le tour du monde – la couleur pop en moins. Pas de psychologie, nul lamento, juste la pression de la main de l'ex-avocate qui nous aide à voir le moment auquel on ne peut croire mais qu'il faudra bien vivre, en liberté aussi : de quoi donner froid dans le dos. ●

Protocoles, de Constance Debré (Flammarion, 144 p., 19 €).

